

## **Quelques questions à propos de la station d'épuration de Wattrelos-Grimonpont et du Canal de Roubaix.**

### **Deuxième partie : Y a-t-il du poison dans l'eau ?**

**16-06-2010**

D'autres questions se posent à propos de la station de Wattrelos-Grimonpont. Ces questions concernent directement nos proches voisins flamands de la région de Kortrijk.

Pour comprendre en quoi ils peuvent être concernés,

- il faut d'abord rappeler que les eaux épurées de la station du Grimonpont sont rejetées (au sortir des bassins filtrants) dans le Canal de Roubaix. On voit sur le plan ci-dessous (Plan C du Canal de l'Espierre) que le Canal de Roubaix se prolonge en Belgique par le Canal de l'Espierre, qui lui-même rejoint l'Escaut à Spiere-Helkijn
- mais il faut aussi et surtout préciser que non loin de la jonction Canal de l'Espierre-Escaut, un peu plus au nord en aval, se trouve l'usine de production d'eau de Stasegem qui alimente toute la région de Kortrijk à partir de l'eau prélevée (en surface) dans l'Escaut...

On peut s'interroger sur la qualité sanitaire de l'eau potable produite à partir de l'eau de l'Escaut, comme en général de toutes les eaux potables produites à partir de l'eau de rivières plus ou moins polluées ... On sait en effet aujourd'hui, à la suite d'une recherche qui a été menée par Suez Environnement et le CEMAGREF (1), que l'eau rejetée par les stations d'épuration contient le plus souvent une certaine quantité de micropolluants : détergents, métaux, produits phytosanitaires, résidus médicamenteux (dont certains sont des perturbateurs endocriniens), etc. La recherche, dont les objectifs ont été définis par le programme Amperes, a été menée dans 21 stations d'épuration exploitées par Suez Environnement (sur 128 substances chimiques observées à l'entrée et à la sortie des stations). Les chercheurs ont constaté que certains micropolluants étaient totalement éliminés mais que d'autres ne l'étaient que partiellement, et que certaines stations étaient plus efficaces que d'autres en fonction des techniques utilisées mais aussi en fonction de la nature des micropolluants qu'elles doivent traiter et surtout de leur quantité.

La station du Grimonpont est exploitée par Degrémont Services, filiale de Suez Environnement ; néanmoins, à ma connaissance, elle ne fait pas partie des 21 stations qui ont été retenues pour cette recherche. Si effectivement elle a été "oubliée" (parce qu'elle n'est pas exploitée directement par Suez Environnement ?), il serait très souhaitable qu'elle soit retenue pour un autre programme de recherche du même type que le programme Amperes.

En effet, la station du Grimonpont se distingue de la plupart des autres par le fait qu'une partie des effluents qu'elle reçoit provient d'une immense friche industrielle, la Friche PCUK de Wattrelos, qui est une ancienne base de l'industrie chimique (Voir ci-dessous le Plan D, plan d'ensemble de la Friche PCUK). Ces effluents lui sont apportés principalement par un très gros collecteur, le Riez de l'Espierre, qui coule en bordure sud de la friche, tout au long du Canal de Roubaix. Pendant longtemps le Riez de l'Espierre a été un véritable égout à ciel ouvert, il était alimenté notamment par l'Egout Berthelot qui lui-même traversait la friche du nord au sud et apportait au Riez de l'Espierre des eaux résiduaires en provenance des canalisations desservant les rues de Wattrelos au nord de la friche mais aussi des effluents en provenance des drains est et ouest du grand terril de chrome, toujours bien visible à l'est de la friche. Les effluents en provenance du grand terril de chrome étaient apportés à l'Egout Berthelot par le Riez Avelin, qui coulait (2) entre le grand terril de chrome et le grand terril de phospho-gypses situé encore plus à l'est. On peut supposer que les effluents issus du drainage du grand terril de chrome étaient peu ou prou chargés de chrome, métal hautement toxique, mais apparemment personne ne s'en est jamais vraiment inquiété...

Depuis 2007 la situation s'est améliorée: dans le prolongement du Projet Blue Links (3), la Friche PCUK a fait l'objet d'une opération de "Requalification" dont un des principaux objectifs était précisément de réduire le niveau de pollution du Riez de l'Espierre. L'Etude détaillée des risques (EDR), qui a été réalisée (4) préalablement à cette opération en Juillet 2006, nous apprend que dans le cadre de la "Requalification" il était prévu que l'ensemble du réseau de drainage existant sur la friche devait être démantelé et qu'un nouveau système de récupération des eaux pluviales devait être aménagé sur toute la partie plate de la friche, appelée la "plate-forme". Le problème, c'est que cette plate-forme est fortement imprégnée de métaux toxiques : cuivre, plomb, chrome, cadmium, arsenic, avec des concentrations très fortes (5) et que la nappe sous-jacente (appelée nappe superficielle) est elle même contaminée, comme l'explique l'EDR de Juillet 2006 : « Le niveau de la nappe se situe à environ 1 ou 2 mètres de profondeur. Les contaminations présentes dans les sols ont migré vers la nappe, laquelle est à son tour contaminée ». Il est absolument impératif d'empêcher tout contact entre cette nappe chargée d'éléments toxiques (métaux) et le nouveau réseau de drainage, c'est pourquoi il a été prévu également la mise en place d'une épaisse couche d'argile d'étanchéification en surface sur toute l'étendue de la "plate-forme".

Aujourd'hui, on ne sait pas si ce projet de reconfiguration du système de drainage de la friche a été réalisé en tout ou en partie : il est difficile d'obtenir des services de Lille- Métropole- Communauté urbaine (LMCU) des informations précises sur le sujet. On ne sait pas par exemple si l'Egout Berthelot a été comblé ou simplement dévoyé, on ne sait pas non plus comment et vers où les effluents potentiellement chromés issus du grand terril de chrome sont évacués (toujours par le Riez Avelin ou par de nouvelles canalisations ?). Il est donc difficile d'évaluer la part que peuvent encore représenter les effluents issus de la friche dans la pollution du Riez de

l'Espierre, on peut raisonnablement supposer qu'elle est beaucoup moins importante qu'elle ne l'était avant la "Requalification" mais il serait sans doute prudent de le vérifier. L'EDR de Juillet 2006 avait d'ailleurs recommandé que des contrôles de la pollution de ce Riez soient effectués régulièrement (tous les trimestres), mais on ne sait pas si cette recommandation a été suivie par les services compétents de LMCU. Il serait d'autant plus prudent d'effectuer ces contrôles que l'aménagement d'un nouveau réseau de drainage risque de créer de nouveaux problèmes dans l'avenir, en effet, toujours d'après l'EDR de Juillet 2006, « dans le cas du retrait du réseau de la friche et du dévoiement de l'Egout Berthelot [...], des remontées du niveau de la nappe pourraient apparaître ». Dans cette hypothèse, et si la couche d'argile perdait de son étanchéité à la longue, la nappe pourrait progressivement remonter assez haut pour finalement contaminer (par imprégnation) les sols en surface. Il pourrait alors se produire un transfert de pollution de la nappe vers les eaux de ruissellement en surface et donc, à nouveau (par le nouveau système de drainage), un apport important d'effluents toxiques (métaux) au Riez de l'Espierre (6). Toujours dans cette hypothèse (car ce n'est qu'une hypothèse...), la station du Grimonpont aurait alors à traiter un flux beaucoup plus chargé en éléments toxiques qu'il ne l'est (sans doute) actuellement et on ne sait pas si, dans sa conception actuelle, les process qu'elle met en œuvre lui permettrait de traiter efficacement un tel flux.

Au final, c'est donc bien la question de l'efficacité de la station du Grimonpont qui doit être clairement posée, et elle doit être posée d'ailleurs non seulement au conditionnel, dans l'éventualité hypothétique d'une remontée du niveau de pollution du Riez de l'Espierre, mais déjà aussi au présent puisque, comme on l'a dit, on n'a aucune information sur le niveau de pollution actuel de ce très gros collecteur.

Dernière question qui se pose à propos de la station, c'est la question des boues d'épuration. Pour la plus grande partie (98%), elles sont « valorisées en milieu agricole » (7), c'est à dire, pour parler clair, revendues à des agriculteurs ou maraîchers qui les utilisent comme engrais... On sait que les boues d'épuration en général sont chargées en éléments toxiques, métaux lourds en particulier, c'est pourquoi leur récupération pour usage agricole a été interdite dans plusieurs pays européens, comme la Suisse (de même en France elle a été interdite par les maires de plusieurs communes du Loir-et-Cher). Une des conclusions du programme de recherches Ampères est que les métaux (comme le chrome, le cuivre, le plomb, le cadmium etc), sont « majoritairement » retenus par les stations, « par absorption » dans les boues (à la différence de certains résidus médicamenteux par exemple), c'est pourquoi on ne les retrouve qu'en très faible quantité dans les eaux épurées qu'elles rejettent, c'est une bonne nouvelle (nos amis flamands apprécieront...). Malheureusement c'en est aussi une mauvaise si on continue de récupérer ces boues pour un usage agricole, comme c'est le cas en France.

On voit bien finalement que, si toutes ces questions concernent d'abord les habitants du versant flamand de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, elles nous concernent nous aussi, personne en effet ne peut nous garantir que les (trop) beaux légumes que nous achetons au marché ne proviennent pas de champs contaminés par les boues de

la station du Grimonpont... En conséquence, puisque les questions relatives à cette station concernent directement un très grand nombre d'habitants de l'Eurométropole, des deux cotés de la frontière, il est clair qu'elles devraient, dans un premier temps, être posées dans une perspective transfrontalière (c'est l'objectif de cet article) pour ensuite être traitées à travers une concertation tripartite franco-wallo-flamande (comme toutes les questions relatives à notre environnement eurométropolitain, bien évidemment).

Malheureusement, du coté français, les décideurs ne ressentent pas du tout la nécessité d'une telle concertation, les élus communautaires de LMCU (tous partis confondus, y compris les Verts), se désintéressent en effet complètement des problèmes que pourrait poser la station transfrontalière du Grimonpont (ou de ceux que pourrait encore poser la Friche PCUK)... Apparemment, ils ignorent que Kortrijk est un des trois pôles de l'Eurométropole, ou peut-être préfèrent-ils tout simplement pratiquer la politique de l'autruche... Quoi qu'il en soit, il serait grand temps qu'ils comprennent qu'il est de leur entière responsabilité

- de programmer pour la station du Grimonpont des recherches du même type que celles qui ont été conduites par Suez Environnement dans le cadre du Projet Amperes dans d'autres régions (mais de préférence en faisant appel à un organisme public indépendant et non pas au groupe auquel l'exploitant est affilié). Ici encore, ce serait une application de bon sens du **principe de précaution**...
- de rendre publiques les conclusions de ces recherches mais aussi déjà, toujours en application du **principe de précaution** (et sans attendre ces conclusions), de faire contrôler régulièrement le niveau de pollution du Riez de l'Espierre (comme le recommande l'EDR de Juillet 2006) et de faire mesurer le degré de toxicité des boues d'épuration. Bien évidemment, les résultats de ces contrôles devraient également être publiés...

-

On sait que les élus LMCU, élus au suffrage indirect, répugnent à répondre aux questions qui leur sont posées directement par les citoyens (on l'a constaté sur d'autres sujets), comme s'ils n'avaient pas de comptes à leur rendre. Il faudra bien pourtant qu'ils répondent aux questions concernant le Canal de Roubaix et la station du Grimonpont, si possible avant qu'il ne soit trop tard, sinon on pourra vraiment se demander pourquoi ils ne le font pas.

1. Le CEMAGREF est un organisme public spécialisé dans les recherches sur la protection de l'environnement et la prévention des risques naturels. La synthèse de cette recherche sur l'efficacité des stations d'épuration est disponible sur le site <https://projetamperes.cemagref.fr>
2. On peut vérifier que le Riez Avelin coule encore aujourd'hui entre le grand terril de chrome et le grand terril de phospho-gypses si on s'aventure dans la Rue du Beck prolongée, qui elle-même s'enfonce dans la friche (voir le plan D).
3. La "Requalification" de la Friche PCUK est un corollaire du Projet Blue Links, c'est en effet pour obtenir les financements européens sans lesquels elle n'aurait

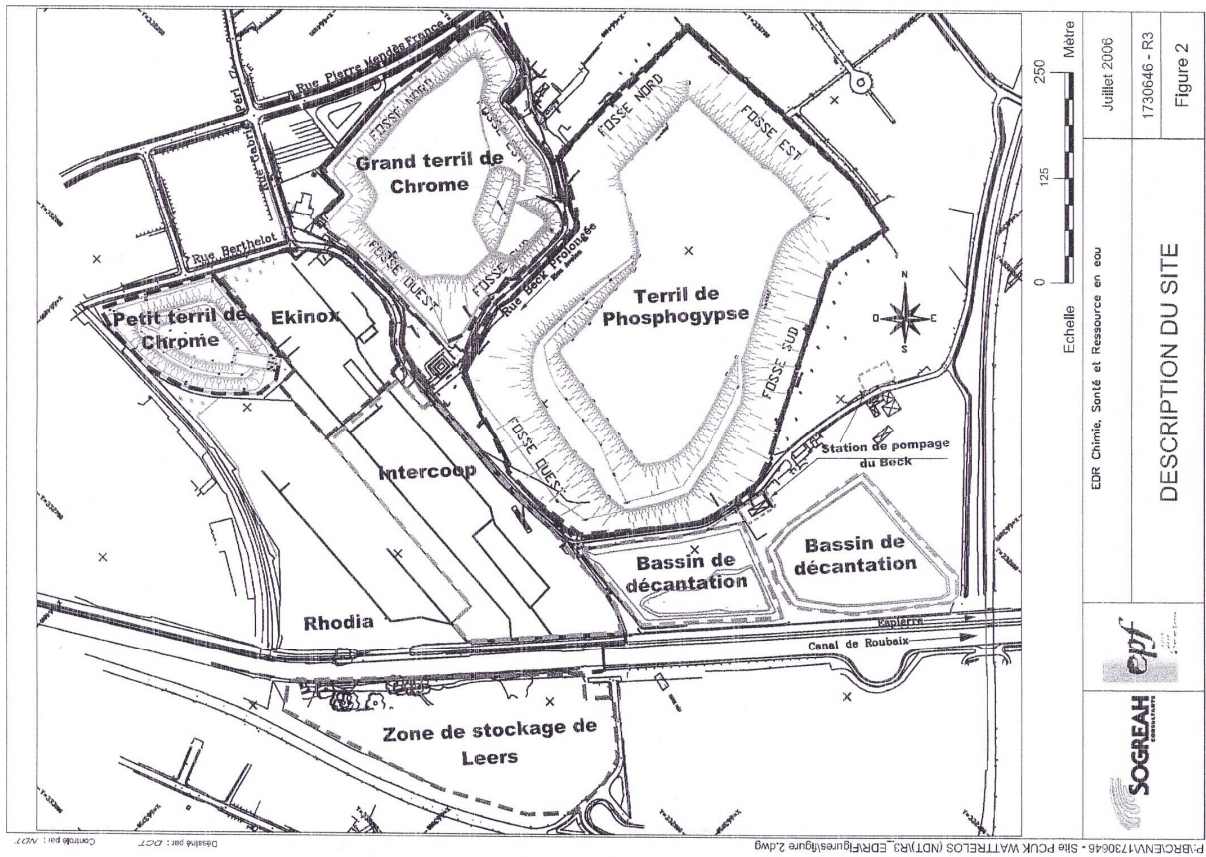
pas été possible que les décideurs LMCU ont accepté que les boues du Canal de Roubaix (chargées de métaux lourds et d'éléments organiques...) soient déversées sur la friche. Elles ont été déchargées précisément dans trois énormes bassins creusés au sommet du grand terril de phospho-gypses. Beaucoup de questions autres que celles évoquées ici se posent à propos de cette "Requalification", qui ne peut être sérieusement considérée comme un vraie réhabilitation...

4. Cette EDR a été réalisée par la SOGREAH, de Grenoble.
5. Le problème est connu depuis longtemps, il a été révélé par un article de Nord Eclair (des 20-21 Octobre 1996)... Bizarrement, on ne s'en est jamais beaucoup inquiété.
6. Cette hypothèse doit être prise au sérieux puisque l'EDR de Juillet 2006 (p. 26) reconnaît que « néanmoins, il est difficile de quantifier l'impact de ces nouveaux aménagements sur la qualité des eaux superficielles »...
7. Bel exemple de formulation technocratique, extrait de la plaquette "Inauguration de la station d'épuration de Wattlelos-Grimonpont, le 8 Octobre 2005".

B.T.



Plan C : Canal de l'Espierre (Belgique).



Plan D : La Friche PCUK (Plan réalisé par la SOGREAH, de Grenoble).